

Guide de gestion des forêts en crise sanitaire

Xavier Gauquelin, Office national des forêts*

Confrontés aux situations exceptionnelles qui perturbent la gestion « normale » des forêts, les forestiers ont réuni leurs expériences et leurs compétences pour transmettre les bons réflexes dans la gestion de crise sanitaire de longue durée. Pour être très concrets, plusieurs cas de crises ont été décrits. Sortir de la solitude, partager l'information, organiser une cellule de crise, communiquer, évaluer les étapes de la crise, ces actions font partie des apports directs de l'expérience des crises précédentes pour permettre aux décideurs actuels et futurs de mieux gérer les crises sanitaires à venir.

Lors d'un atelier organisé les 14 et 15 novembre 2006 par l'Office national des forêts sur l'adaptation de la gestion forestière au changement climatique, a émergé l'idée d'élaborer un guide technique traitant de la gestion de crises sanitaires forestières.

Ce projet, intégré dans le plan d'action de l'établissement sur l'adaptation de la gestion forestière aux changements climatiques, a été mené en associant le ministère de l'Agriculture (Département de la santé des forêts, Louis-Michel Nageleisen), l'Institut national de la recherche agronomique (Nathalie Bréda), le Centre national de la propriété forestière (Olivier Picard) et l'Office national des forêts (Myriam Legay et Xavier Gauquelin pilote du projet).

Pourquoi un tel guide ?

Parmi les conséquences attendues des changements climatiques, la probabilité de voir se développer des crises sanitaires dans les forêts françaises pourrait augmenter significativement, avec des effets particulièrement importants pour les propriétaires fores-

tiers, les gestionnaires et la filière-bois dans plusieurs domaines : patrimoine, organisation et gestion de la forêt, commercialisation des bois, outil industriel, réglementation, communication...

Pour mieux y faire face, ce guide propose des recommandations élaborées sur la base, notamment, des expériences acquises lors de crises sanitaires passées. Il donne ainsi des conseils pour les principaux domaines de la gestion forestière, valables dans la plupart des situations de crise sanitaire.

Il s'adresse à l'ensemble des acteurs forestiers : propriétaires forestiers, décideurs et managers, gestionnaires de terrain, experts, techniciens d'animation et de développement mais aussi services de l'État et de collectivités.

Quel contenu ?

Seules les crises forestières à caractère sanitaire concernant les peuplements forestiers sont abordées dans ce document que l'origine des perturbations soit biotique (attaque de parasites ou de pathogènes) ou abiotique (sécheresse climatique, excès d'eau, gel, ca-

nicule). Ce sont des phénomènes qui s'inscrivent le plus souvent dans la durée (3 à 10 ans environ).

En revanche, les cas de crises correspondant à des événements brusques (incendie de forêt, chablis suite à tempête, bris de glace, avalanche...) ne sont pas traités.

→ Le document insiste sur la surveillance sanitaire des forêts, préalable indispensable à la détection précoce d'attaques parasitaires, de maladies ou de dépérissement. Le rôle important des correspondants-observateurs de la santé des forêts y est clairement réaffirmé : ils sont à l'interface des interrogations des opérateurs de terrain d'une part et de l'expertise du département de la santé des forêts et des chercheurs d'autre part.

→ La mise en place, pendant la durée de la crise, d'une "cellule de crise" figure parmi les recommandations principales : elle est chargée de la stratégie à adopter face aux événements, de la coordination des actions à mettre en œuvre par les différents partenaires et de la communication à assurer.

Cette structure, trop souvent absente, se révèle un outil indispensable au cœur du dispositif permettant de traverser la période de crise de la meilleure façon possible.

→ La nécessité de définir des indicateurs d'entrée en crise s'est imposée : face à une perception souvent variable de la part des différents acteurs, de l'évolution d'une situation par nature instable, l'analyse de critères objectifs permet de mieux situer le processus en cours dans une gradation pouvant mener au diagnostic d'une réelle situation de crise (tableau 1).

Un panel d'indicateurs est proposé, partiellement mobilisables à l'occasion d'une crise précise : en effet, la variabilité des contextes et des phénomènes biologiques ou climatiques à l'origine de perturbations ne permet pas d'identifier LE critère universel d'entrée en crise. Une analyse multi-indicateurs est nécessaire. Pour certains indicateurs, des seuils sont fournis (tableau 2).

→ Un suivi adapté des peuplements atteints mérite parfois d'être réalisé : il est du ressort de la cellule de crise d'en décider. Un écueil à éviter est en effet celui de la dispersion des efforts des partenaires, menant à des études de suivi parfois lourdes et inadaptées. Lorsqu'un tel suivi est décidé, la mise en place de protocoles standardisés s'impose : élaborés par les experts nationaux de la santé des forêts et par les chercheurs, ces protocoles garantis-

sent un suivi statistiquement fiable, réalisé sur la base d'observations pertinentes et structurées de l'état de végétation des peuplements forestiers. Ils font l'objet d'une annexe détaillée.

→ Les principales actions génériques, applicables dans la plupart des situations de crise sanitaire et à mener en phase de crise déclarée sont traitées par le guide. Elles concernent essentiellement :

- l'aménagement forestier en forêt publique ou le plan simple de gestion en forêt privée ;
- le diagnostic des peuplements avant intervention ;
- la désignation des bois à exploiter et leur commercialisation ;
- le rappel des dispositions particulières relatives aux zones sous statut de protection réglementaire (biodiver-

sité, paysage, accueil du public) ;

- la communication à mener par la cellule de crise, aussi bien vers les acteurs forestiers impliqués que vers les relais d'informations externes (presse, audiovisuel).

Une annexe traite de l'apport que la télédétection par photos aériennes ou satellitaires peut fournir, soit pour le diagnostic de l'ampleur d'un phénomène, soit pour le suivi de l'intensité des dégâts apparus.

Le guide de gestion ne peut aborder le détail des actions à mener sur ces nombreux thèmes, actions fortement dépendantes de la nature de chaque crise. De même, les actions prophylactiques ou curatives à mener, propres à chaque parasite ou pathogène ne sont pas évoquées : elles font l'objet d'autres publications figurant dans la bibliographie.

Tableau 1 : gradation des situations possibles lors de l'apparition de perturbations

		Type de gestion	Actions principales
Gestion courante	pas de perturbation sanitaire marquante	SITUATION VIGILANCE COURANTE la gestion forestière courante s'applique.	Actions programmées par les documents de gestion durable.
	Phénomène émergent → premières perturbations	SITUATION VIGILANCE ACCRUE La gestion forestière courante est adaptée à la situation.	- idem ci-dessus. - mise en place d'un suivi d'indicateurs pertinents liés au phénomène émergent. (ex. : suivi des volumes sanitaires récoltés)
Gestion de crise	Phénomène installé → impacts importants	SITUATION DE CRISE SANITAIRE Une gestion de crise est nécessaire.	- mise en place d'une cellule de crise (voir chapitre 3 « quels partenaires établir ? ») - mise en œuvre d'actions adaptées à la crise : voir chapitre 6 « Actions opérationnelles ».

Tableau 2 : seuils de l'indicateur « Taux de produits accidentels récoltés »

		Situation de crise ?
Plaine Montagne	volume cumulé produits accidentels < 10 % récolte normale volume cumulé produits accidentels < 25 % récolte normale	NON situation de vigilance courante
Plaine Montagne	10 % récolte normale < volume cumulé PA < 20% récolte normale 25 % récolte normale < volume cumulé PA < 50 % récolte normale	NON situation de vigilance accrue (gestion courante)
Plaine Montagne	volume cumulé produits accidentels > 20 % récolte normale volume cumulé produits accidentels > 50 % récolte normale	OUI

PA : produits accidentels.

→ Comme celui d'entrée en crise, le diagnostic de fin de crise doit être clairement posé et les acteurs doivent en être informés. La fin de crise correspond soit à un retour à l'équilibre initial des peuplements forestiers, soit à un nouvel équilibre jugé suffisamment stable pour qu'une gestion courante adaptée au nouveau contexte puisse y être mise en œuvre (graphique 1).

La mémoire du déroulement d'une crise et des actions menées est importante à conserver, que leurs résultats aient été jugés positifs ou non. La survenue de crises ultérieures pourra valoriser cette expérience acquise.

Une diffusion réalisée fin 2010

Après deux années de réflexions croisées entre organismes participant à ce projet, le document est diffusé au

Graphique 1 : déroulement théorique d'une crise sanitaire forestière



cours du dernier trimestre 2010, sous la forme d'une brochure et sous un format électronique disponible sur le site Internet du Réseau mixte technologique AFORCE. ■

* Xavier Gauquelin, Office national des forêts
Direction technique et commerciale bois.

Ces travaux ont été menés dans le cadre du Réseau mixte technologique AFORCE, sous la forme d'un groupe de travail inter organismes, associant des personnes issues de la recherche forestière, du développement technique et de la formation, du diagnostic et du suivi des phénomènes de crises sanitaires et de la gestion forestière.

Conception et rédaction principale :

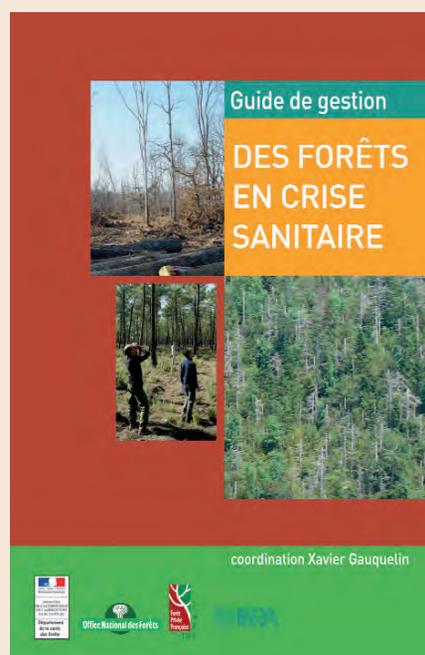
- Nathalie Bréda (Institut national de la recherche agronomique)
- Xavier Gauquelin (Office national des forêts)
- Myriam Legay (Office national des forêts)
- Louis-Michel Nageleisen (ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche ; Département de la santé des forêts)
- Olivier Picard (Institut pour le développement forestier)

Ont également participé à la rédaction du guide :

- Olivier Baubet (Pôle Interrégional Massif central de la santé des forêts),
- Hugues Claessens (Université de Liège ; Gembloux Agro Bio Tech),
- Anne Jolly (Office national des forêts),
- Olivier Huart (Département de la Nature et des Forêts ; Région Wallonie),
- Patrick Léchine (Centre régional de la propriété forestière Franche-Comté),
- Jean-Pierre Ortisset (Centre régional de la propriété forestière Midi-Pyrénées),
- Éric Paillassa (Institut pour le développement forestier).

Ce projet a été conduit grâce au soutien financier de :

- Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Pêche,
 - Département de la santé des forêts,
 - Sous-direction de la forêt et du bois,
- Agence nationale de la recherche (programme DRYADE, ANR-06-VULN-004),
- Institut national de la recherche agronomique,
- Institut pour le développement forestier,
- Office national des forêts,
- Réseau mixte technologique AFORCE.



Résumé

Un guide de gestion des forêts en crise sanitaire rassemble les recommandations et conseils acquis après les expériences récentes, particulièrement les crises sanitaires biotiques (attaques de parasites) ou abiotiques (sécheresse, excès d'eau). La surveillance sanitaire nécessaire, quelques indicateurs d'entrée, de sortie de crise, les actions opérationnelles possibles, les éléments à conserver, ce guide répond à la demande concrète d'un gestionnaire forestier.

Mots-clés : gestion des forêts, crise sanitaire, guide.